

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 351

21 – CÔTE-D'OR

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE DIJON

Ventes et cessions

982 715 989 RCS Dijon.

FAUPIN.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 1000.00 EUR.

Adresse : 150, Route de Dijon, 21200 Beaune.

Oppositions : Art. L236-30 du code de commerce.

Commentaires : AVIS DE PROJET D'APPORT PARTIEL D'ACTIF Société apporteuse : Dénomination : ETABLISSEMENTS FAUPIN Forme : SAS Adresse du siège : 150 route de Dijon – 21203 Beaune Cedex Capital : 49.400 € Numéro unique d'identification : 516 120 201 Lieu d'immatriculation : Dijon Société bénéficiaire : Dénomination : FAUPIN Forme : SAS Adresse du siège : 150 route de Dijon – 21200 Beaune Capital : 1.000 € Numéro unique d'identification : 982 715 989 Lieu d'immatriculation : Dijon Branche d'activité apportée : Branche complète et autonome d'activité d'achat, vente et réparation de matériel viti-vinicole, agroalimentaire, ainsi que les prestations de services s'y rapportant, exploitée par la société apporteuse. Régime de l'opération Cet apport est placé, conformément à la faculté offerte par l'article L. 236-22 du Code de commerce, sous le régime juridique des scissions défini aux articles L. 236-6-1 et L. 236-16 à L. 236-21 du Code de commerce. Evaluation de l'actif et du passif, sur la base des comptes clos au 31 décembre 2024, transmis par la société apporteuse : Actif : 20.202.129,15 € Passif : 9.562.999,06 € Soit un apport net de 10.639.130,09 €, arrondis à 10.639.130 euros (euro le plus proche) pour les besoins de l'augmentation de capital à réaliser en rémunération de l'apport. Il a été convenu que le passif pris en charge par la société bénéficiaire ne serait pas garanti solidairement par la société apporteuse. L'apport sera réalisé avec date d'effet au 31 décembre 2025 à 23 heures 59 (« Date de Réalisation »). L'apport sera effectué sans rétroactivité tant sur le plan fiscal que comptable. En conséquence, la date d'effet fiscal et comptable sera identique à celle de la Date de Réalisation. Toutes les opérations actives et passives réalisées par la société apporteuse et afférentes à la branche d'activité apportée du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025 inclus seront donc considérées comme accomplies par la société apporteuse. Rémunération de l'apport : La société apporteuse recevra 1.063.913 actions de 10 € chacune, à émettre par la société bénéficiaire à titre d'augmentation de son capital, lequel sera porté de 1.000 €, divisé en 100 actions de 10 € chacune, à 10.640.130 €, divisé en 1.064.013 actions de 10 € chacune. La valeur des actions de la société bénéficiaire étant égale au montant nominal, il n'existe pas de différence entre la valeur de l'apport consenti par la société apporteuse et la valeur nominale des actions créées par la société bénéficiaire à titre d'augmentation de son capital. Il ne sera donc émis aucune prime d'apport. Conditions suspensives prévues au sein du traité d'apport : -Approbation par l'assemblée générale

extraordinaire des associés de la société apporteuse de l'opération d'apport partiel d'actif ; -Approbation par l'associé unique de la société bénéficiaire de l'opération d'apport partiel d'actif et de la réalisation définitive de l'augmentation de capital de cette dernière consécutive à l'apport. Date du traité d'apport partiel d'actif : 07/11/2025 Oppositions : Les créanciers des sociétés participantes dont les créances sont antérieures au présent avis pourront former opposition dans les conditions et délais prévus aux articles L.236-14 et R.236-8 du Code de commerce. Date et lieu du dépôt du projet d'apport au RCS au titre de chaque société participante : Société apporteuse : 10/11/2025 au RCS de Dijon Société bénéficiaire : 10/11/2025 au RCS de Dijon.

